

Cote du document: EB 2019/126/R.5/Rev.1  
Point de l'ordre du jour: 3 c)  
Date: 2 mai 2019  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## Détermination des objectifs du cadre de gestion des résultats pour FIDA11: Efficiences institutionnelles et décentralisation

### Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Alvaro Lario**

Vice-Président adjoint  
Responsable des finances en chef et contrôleur principal  
Département des opérations financières  
téléphone: +39 06 5459 2403  
courriel: a.lario@ifad.org

**Donal Brown**

Vice-Président adjoint  
Département de la gestion des programmes  
téléphone: +39 06 5459 2448  
courriel: d.brown@ifad.org

**Saheed Adegbite**

Directeur du  
Bureau de la stratégie budgétaire  
téléphone: +39 06 5459 2957  
courriel: s.adegbite@ifad.org

**Advit Nath**

Directeur et Contrôleur  
Division de la comptabilité et du contrôle  
téléphone: +39 06 5459 2829  
courriel: a.nath@ifad.org

**Jill Armstrong**

Directrice par intérim de la Division des politiques  
et des résultats opérationnels  
téléphone: +39 06 5459 2324  
courriel: j.armstrong@ifad.org

#### Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**

Cheffe de l'Unité  
des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-sixième session  
Rome, 2-3 mai 2019

---

Pour: **Approbation**

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver les objectifs proposés concernant les indicateurs 3.6.1, 3.6.3, 3.7.1, 3.7.2, 3.7.3 et 3.7.4 du cadre de gestion des résultats pour FIDA11, figurant ci-après dans le présent document.

## Détermination des objectifs du cadre de gestion des résultats pour FIDA11: Efficience institutionnelle et décentralisation

### I. Contexte

1. À la session du Conseil des Gouverneurs tenue en février 2018, les États membres du FIDA ont adopté le Rapport relatif à la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA<sup>1</sup>. Ce faisant, ils ont marqué leur accord au sujet du cadre de gestion des résultats du Fonds pour la période 2019-2021, dont un ensemble d'indicateurs et d'objectifs y relatifs.
2. Conformément aux engagements pris au titre de FIDA11, la direction adaptera le cadre de gestion des résultats, en coopération avec les États membres, et présentera au Conseil d'administration des propositions revues, le cas échéant.
3. Il s'agit de la première mise à jour prévue des objectifs manquants concernant les indicateurs du cadre de gestion des résultats pour FIDA11 – niveau III (performance opérationnelle et organisationnelle). Ces indicateurs concernent la décentralisation (3.6.1 et 3.6.3) et l'efficience institutionnelle (3.7.1, 3.7.2, 3.7.3 et 3.7.4), comme exposé ci-après.

### II. Objectifs de décentralisation et d'efficience institutionnelle

4. Comme indiqué dans le cadre de gestion des résultats présenté dans le rapport sur la Consultation sur FIDA11, les objectifs manquants relatifs aux six indicateurs sur la décentralisation et l'efficience institutionnelle devaient être complétés par le programme de changement et de réforme en cours.
5. La décentralisation étant désormais complète et le budget de 2019 ayant été approuvé par le Conseil des gouverneurs à sa quarante-deuxième session, la direction a prévu des objectifs correspondant aux six indicateurs précités. Ces calculs ont été faits à partir des définitions incluses dans le cadre de gestion des résultats pour FIDA11, qui est présenté en annexe I.
6. Les objectifs ont été établis compte tenu des hypothèses suivantes:
  - i) Le budget administratif du FIDA augmente en fonction de l'inflation. L'inflation a été estimée à 1,96%<sup>2</sup> pour chaque année de FIDA11, conformément au modèle financier du FIDA.
  - ii) Les niveaux du programme de prêts et dons (PPD) et du programme de travail du FIDA ont été estimés sur la base des objectifs de FIDA11, notamment ceux concernant le cofinancement et les tendances qui se sont dégagées au fil du temps, s'agissant de la mobilisation de ressources supplémentaires<sup>3</sup> et d'autres ressources gérées par le FIDA.
  - iii) Les décaissements ont été estimés à partir de l'historique des tendances.

<sup>1</sup> IFAD11/4/R.2/Rev.1.

<sup>2</sup> Le calcul utilisé correspond à la moyenne sur cinq ans de la projection relative à l'indice des prix à la consommation du FMI pour les pays du G7.

<sup>3</sup> On prévoit que des financements supplémentaires additionnels seront mobilisés pendant le cycle de FIDA11, mais les projets actuels ont été établis compte tenu des fonds supplémentaires qui ont été obtenus concrètement par le passé.

- iv) Les objectifs correspondant aux indicateurs d'efficacité ont été fixés pour une période de trois ans à horizon mobile, pour étaler les éventuelles fluctuations annuelles.
  - v) Les ressources additionnelles qui pourraient potentiellement être mobilisées pendant le cycle de FIDA11 grâce aux financements supplémentaires et aux ressources de cofinancement gérées par le FIDA (au-delà des cibles de FIDA11) n'ont pas été intégrées dans les calculs.
7. Ces objectifs pourraient être réévalués dans le cadre de l'examen à mi-parcours de FIDA11, particulièrement dans le cas d'écart importants par rapport aux hypothèses de départ, notamment dans les PPD, le programme de travail, en raison de niveaux de décaissements supérieurs à l'historique des tendances, ou encore d'une croissance du budget supérieure à l'inflation, s'expliquant par des besoins correspondant à un niveau d'activité accru.

### 3.6 Décentralisation

8. La direction a livré une ventilation détaillée de la décentralisation et du cadre connexe de délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à sa cent vingt-cinquième session (EB/2018/125/Rev.2). Les objectifs du FIDA ont donc été fixés en fonction de ces informations actualisées sur la décentralisation et de la mise en œuvre du cadre de délégation des pouvoirs.
9. Ces indicateurs traduisent les progrès accomplis dans la refonte du modèle axé sur les pays, obtenus par la décentralisation accrue voulue pour optimiser la contribution du FIDA au Programme 2030. Ils illustrent aussi la proximité croissante du FIDA avec les zones rurales, et sa participation accrue à la concertation sur les politiques et à l'établissement de partenariats. Le pourcentage du budget de supervision et d'exécution utilisé par les bureaux de pays et les pôles régionaux du FIDA témoigne de la capacité accrue du Fonds de renforcer la programmation pour les pays, d'améliorer les résultats des projets grâce à un appui continu à la mise en œuvre et de tirer parti de ses ressources de base avec d'autres entités.

	Indicateur	Source	Valeur de référence (2016)	Objectif pour FIDA11 (fin 2021)	Objectif pour FIDA10 (fin 2018)
3.6.1	Proportion de postes inscrits au budget pour les bureaux de pays et les pôles régionaux	Bases de données institutionnelles	18% <sup>4</sup>	33% <sup>5</sup>	s.o. <sup>6</sup>
3.6.3	Pourcentage du budget d'appui à l'exécution/supervision utilisé par les bureaux de pays et pôles régionaux.	Bases de données institutionnelles	s.o. <sup>7</sup>	70% <sup>8</sup>	s.o.

<sup>4</sup> Calculé à partir du nombre effectif de personnels à la fin de 2016, avant le début de la décentralisation accélérée.

<sup>5</sup> Calculé à partir de la proportion de postes prévus en 2019 pour les bureaux de pays et les pôles régionaux (209) par rapport à l'ensemble de tous les postes de durée déterminée prévus au FIDA (632,5). À cette fin, on utilise comme hypothèse pour FIDA11 les mêmes nombres ou une augmentation proportionnelle similaire dans les deux prévisions, pour conserver la proportion.

<sup>6</sup> Initialement 45, mais devenu sans objet selon la méthode de calcul révisée pour le cycle de FIDA11.

<sup>7</sup> La valeur de référence a été incorrectement établie à 60%. Comme il s'agit d'un nouvel indicateur, il n'y a pas de valeur de référence.

<sup>8</sup> Le Département de la gestion des programmes (PMD) représente 85% de ce budget et les divisions régionales représentent 74%. Cela correspond à l'hypothèse selon laquelle la part du budget assigné à la supervision gérée par PMD demeure identique ou augmente. Si on suppose également qu'il y a une croissance stable du budget exécuté par les pôles régionaux (y compris par les divisions non PMD, c'est-à-dire la Division production durable, marchés et institutions, la Division environnement, climat, égalité femmes-hommes et inclusion sociale, la Division des services de gestion financière), il est raisonnable d'établir une cible de 70% de budget d'appui à l'exécution/supervision hors personnel exécutée par les pôles pour 2021. L'expression "utilisé par les bureaux de pays et pôles régionaux" signifie que les fonds sont alloués à des centres de coûts subsidiaires régionaux et gérés par un responsable budget en poste dans le pôle ou bureau de pays). Le chiffre utilisé dans le rapport prendra en compte le budget interne et les montants transférés aux centres de coûts régionaux en cours d'année.

10. Sur les deux indicateurs mentionnés ci-dessus, l'indicateur 3.6.1. a été repris du cadre de gestion des résultats de FIDA10. Néanmoins, la méthode de calcul appliquée a été modifiée pour la période de FIDA11. L'objectif pour FIDA10 avait été fixé à 45%, mesuré comme la part du personnel hors siège des programmes de pays dans l'ensemble des divisions régionales du Département de la gestion des programmes. Pour correspondre à l'approche holistique de décentralisation du Fonds, par opposition à une simple décentralisation de département, cet indicateur mesure désormais la part des postes de personnel à durée déterminée dans les bureaux de pays et les pôles régionaux sur l'ensemble des postes de personnel à durée déterminée financés par le budget ordinaire. Fondée sur la méthode révisée, la valeur de référence de cet indicateur a été recalculée à 18% et l'objectif pour FIDA11 a été fixé à 33%, soit une augmentation substantielle par rapport à la valeur de référence.
11. L'indicateur 3.6.3 est nouveau; il a été inclus dans le cadre de gestion des résultats de FIDA11 pour la première fois. Compte tenu du cadre révisé de délégation de pouvoirs du FIDA – un engagement pris dans le cadre de FIDA11 – l'objectif de FIDA11 à cet égard a été fixé à 70%. Il sera mesuré comme une part du budget d'appui à la supervision et à la mise en œuvre, géré par les bureaux de pays et par les pôles régionaux.

### 3.7 Efficience institutionnelle

12. Au cours du cycle de FIDA10, l'efficacité institutionnelle du Fonds s'est améliorée et cette tendance devrait se poursuivre au cours de la période couverte par FIDA11. Cette amélioration s'inscrit dans le contexte d'importantes réformes internes visant à rendre l'organisation plus efficace s'agissant d'exécuter le programme considérable de FIDA11 et d'augmenter les dons consentis au titre du PPD (3,5 milliards d'USD).
13. À l'avenir, la direction entend tirer parti de la capacité d'exécution accrue du FIDA qui résultera des réformes en cours et de sources de financement supplémentaires pour étendre le PPD dans la mesure du possible tout en maintenant des niveaux relativement faibles de croissance budgétaire. Comme il a été mentionné plus haut, ces calculs ne tiennent pas compte des augmentations potentielles des fonds supplémentaires et des cofinancements internationaux et nationaux mobilisés pendant FIDA11 (au-delà de ceux déjà engagés). En conséquence, les ratios d'efficacité du Fonds devraient s'améliorer au fil du temps, compte tenu des coûts initiaux plus élevés liés à la mise en place de la nouvelle structure des pôles régionaux, y compris au cours des prochaines périodes de reconstitution des ressources.

	<i>Indicateur</i>	<i>Valeur de référence (2016)</i>	<i>Objectif pour FIDA11 (fin 2021)</i>	<i>Objectif pour FIDA10 (fin 2018)</i>	<i>FIDA10 effectif (période de trois ans à horizon mobile)</i>
3.7.1	Ratio dépenses administratives/programme de prêts et dons	13,1%	<b>12,9%</b>	8,2 (12,2% avec la nouvelle formule proposée)	12,9%

14. Le ratio dépenses administratives/efficacité du FIDA s'est amélioré, passant de 16,8% en 2014 à 12,7 % en 2018. Le document relatif au programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2019<sup>9</sup> indique que ce ratio a encore diminué, malgré le coût total de 9% du PPD en 2019. Néanmoins, les projections montrent que le ratio de l'indicateur d'efficacité 3.7.1 pour l'ensemble de la période de FIDA11 (moyenne mobile sur trois ans) devrait

<sup>9</sup> GC 42/L.6.

être similaire à celui de FIDA10, soit 12,9 %, compte tenu des frais initiaux plus élevés correspondant à la mise en place de la nouvelle structure des pôles régionaux. Cela en dépit des investissements accrus du FIDA dans la décentralisation, la réforme et les nouvelles initiatives, qui ne peuvent que produire des économies à moyen terme. Le maintien d'un ratio d'efficacité similaire tout au long des cycles de FIDA10 et de FIDA11 constituerait une base solide pour l'amélioration des ratios d'efficacité de FIDA12, avec une mobilisation accrue des ressources et une meilleure exécution des programmes.

15. Comme le montre le ratio de 12.7% en 2018, la tendance à l'amélioration de l'efficacité indique qu'il est probable que le Fonds dépassera ses objectifs proposés pour FIDA11. Toutefois, on préfère que ces objectifs correspondent aux chiffres réels sur trois ans plutôt qu'à la dernière année d'un cycle de reconstitution des ressources.

	<i>Indicateur</i>	<i>Valeur de référence (2016)</i>	<i>Objectif pour FIDA11 (fin 2021)</i>	<i>Objectif pour FIDA10 (fin 2018)</i>
3.7.2	Ratio dépenses administratives effectives (y compris les dépenses financées par des commissions de gestion)/programme de travail du FIDA (programme de prêts et dons et cofinancements)	6,5%	<b>6,0%</b>	15,2 (6,6% avec la nouvelle formule proposée)

16. L'objectif de FIDA11 pour l'indicateur 3.7.2 – le rapport entre les dépenses administratives effectives et le programme de travail du FIDA (PPD plus cofinancement) est proposé à 6,0%. Il s'agit d'une amélioration par rapport à la valeur de référence et au calcul révisé pour le cycle de FIDA10. Conformément au modèle opérationnel de FIDA11, la direction s'emploie à élargir le rôle du FIDA en tant que rassembleur de fonds en faveur du développement, comme indiqué dans les objectifs de cofinancement pour le cycle de FIDA11. Le ratio proposé a été calculé sur la base de l'objectif de cofinancement de FIDA11.

	<i>Indicateur</i>	<i>Valeur de référence (2016)</i>	<i>Objectif pour FIDA11 (fin 2021)</i>	<i>Objectif pour FIDA10 (fin 2018)</i>	<i>FIDA10 effectif (période de trois ans à horizon mobile 2016-2018)</i>
3.7.3	Ratio dépenses administratives effectives (y compris les dépenses financées par des commissions de gestion)/décaissements annuels	18,1%	<b>16,0%</b>	5,5 (18,2% avec la nouvelle formule proposée)	16,1%

17. La proportion des dépenses administratives effectives par rapport aux décaissements annuels a décliné régulièrement depuis 2014, année où elle s'établissait à 18,9%. Pour FIDA11, l'objectif proposé est de 16%. Cela constitue une amélioration par rapport à la valeur de référence et à la moyenne de FIDA10. La direction s'est engagée à mettre pleinement en œuvre le plan d'action sur les décaissements dans le cadre des engagements au titre de FIDA11, comme le montre le ratio de décaissement ciblé de 16% pour FIDA11.

	<i>Indicateur</i>	<i>Valeur de référence (2016)</i>	<i>Objectif pour FIDA11 (fin 2021)</i>	<i>Objectif pour FIDA10 (fin 2018)</i>	<i>FIDA10 effectif (période de trois ans à horizon mobile 2016-2018)</i>
3.7.4	Ratio dépenses administratives effectives/portefeuille de prêts et dons en cours <sup>10</sup>	2,27% <sup>11</sup>	<b>2,1%</b>	s.o.	2,2%

18. En 2016, le ratio des dépenses administratives effectives par rapport au portefeuille en cours a été introduit pour mesurer le montant du portefeuille du FIDA géré pour chaque dollar des États-Unis dépensé. Cet élément n'a pas été inclus dans le cadre de gestion des résultats de FIDA10 et, par conséquent, n'a pas d'objectif correspondant à la fin du cycle de FIDA10, mais il a été suivi et évalué dans les documents budgétaires du Fonds. L'objectif proposé pour FIDA11, de 2,1%, représente une amélioration par rapport à la moyenne de 2,2% pour FIDA10.

### **III. Calendrier d'établissement des objectifs restants pour le cadre de gestion des résultats pour FIDA11**

19. Comme convenu avec les États membres dans le cadre de gestion des résultats de FIDA11, les objectifs et les valeurs de référence des nouveaux indicateurs 2.3.5, 2.3.6 et 2.3.11 à 2.3.16 seront établis en 2020<sup>12</sup>. Ces indicateurs de base ont été introduits rétrospectivement dans le portefeuille existant et sont intégrés dans les opérations conçues récemment. La direction établira les valeurs de référence et les objectifs relatifs aux projets pour FIDA11 en 2020, lorsqu'elle disposera de données suffisantes sur ces indicateurs.
20. Dans le cadre de FIDA11, la direction s'est engagée à remanier l'actuelle enquête auprès des clients en 2019 afin d'en accroître l'efficacité s'agissant de recueillir des renseignements sur la perception de la performance du FIDA qu'ont les partenaires sur place. Lorsque les analyses correspondant à la nouvelle enquête auront été faites, en 2019, les objectifs des indicateurs 3.3.1 et 3.3.3 à 3.3.6<sup>13</sup> sur la performance des programmes de pays seront définis en concertation avec le Conseil d'administration. Les informations relatives au cadre de gestion des résultats, pour la première année du cycle de FIDA11, seront incluses dans le rapport 2020 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE). L'enquête remaniée sera utilisée pour rendre compte de la performance des programmes de pays dans le rapport RIDE.

<sup>10</sup> On a révisé la formulation pour la rendre conforme aux autres indicateurs liés à l'efficacité.

<sup>11</sup> La valeur de référence a été incorrectement établie à 1,8%.

<sup>12</sup> La liste des indicateurs figure à l'annexe II.

<sup>13</sup> La liste des indicateurs figure à l'annexe II.

## Niveau III – Performance opérationnelle et organisationnelle

Code	Libellé de l'indicateur	Source de données	Définition
<b>3.6</b>	<b>Décentralisation</b>		
3.6.1	Proportion de postes inscrits au budget pour les bureaux de pays/bureaux régionaux (en pourcentage)	Bases de données institutionnelles	Il s'agit du rapport entre le nombre total de postes affectés aux bureaux de pays et aux pôles régionaux et le nombre total de postes (budget administratif uniquement)
3.6.3	Pourcentage du budget alloué à la supervision/l'appui à l'exécution utilisé par les bureaux de pays et les pôles régionaux	Bases de données institutionnelles	Il s'agit de la part de budget allouée à la supervision/l'appui à l'exécution, utilisée pour les portefeuilles gérés par les bureaux de pays et les pôles régionaux
<b>3.7</b>	<b>Efficience institutionnelle</b>		
3.7.1	Ratio dépenses administratives du FIDA/programme de prêts et dons	Bases de données institutionnelles	Il s'agit du montant des dépenses effectivement prises en charge au titre du budget administratif et des autres ressources gérées par le FIDA (à l'exclusion du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA [IOE]), divisé par le montant des fonds du programme de prêts et dons engagés par le FIDA, comprenant les prêts, les dons au titre du CSD et les autres dons, les fonds de l'ASAP et les autres fonds (supplémentaires) gérés par le FIDA pendant la période visée par le rapport (moyenne mobile sur 36 mois)
3.7.2	Ratio dépenses administratives effectives (y compris les dépenses financées par des commissions de gestion)/programme de travail du FIDA (programme de prêts et dons et cofinancements)	Bases de données institutionnelles	Il s'agit du montant des dépenses effectivement prises en charge au titre du budget administratif et des autres ressources gérées par le FIDA (à l'exclusion d'IOE), divisé par le montant des fonds du programme engagés par le FIDA, comprenant les prêts, les dons au titre du CSD et les autres dons, les fonds de l'ASAP et les autres fonds (supplémentaires) gérés par le FIDA et les cofinancements internationaux et nationaux correspondants pendant la période visée par le rapport (moyenne mobile sur 36 mois).
3.7.3	Ratio dépenses administratives effectives (y compris les dépenses financées par des commissions de gestion)/décaissements annuels	Bases de données institutionnelles	Il s'agit du montant des dépenses effectivement prises en charge au titre du budget administratif et des autres ressources gérées par le FIDA (à l'exclusion d'IOE), divisé par le montant des fonds du programme décaissés par le FIDA, comprenant les prêts, les dons au titre du CSD et les autres dons, les fonds de l'ASAP et les autres fonds (supplémentaires) gérés par le FIDA (moyenne mobile sur 36 mois).
3.7.4	Ratio budget administratif/portefeuille de prêts et dons en cours	Bases de données institutionnelles	Il s'agit du montant des dépenses effectivement prises en charge au titre du budget administratif et des autres ressources gérées par le FIDA (à l'exclusion d'IOE), divisé par le montant du programme de prêts et dons en cours (de l'approbation à la clôture), comprenant les prêts, les dons au titre du CSD et les autres dons, les fonds de l'ASAP et les autres fonds (supplémentaires) gérés par le FIDA (moyenne mobile sur 36 mois).

## FIDA11 – Cadre de gestion des résultats: objectifs et valeurs de référence

### Niveau II – Résultats en matière de développement

2.3	Effets directs et produits au niveau du projet		2016	Objectif pour FIDA11 (fin 2021)	Valeurs cibles FIDA10
2.3.5	Nombre de personnes/ménages ayant bénéficié d'un appui ciblé pour améliorer leur nutrition (en millions de personnes) [objectif de développement durable (ODD) 2.2]	Indicateurs de base Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI)	Nouvel indicateur. La valeur de référence sera établie en 2020.	À produire en 2020	s.o.
2.3.6	Pourcentage de femmes faisant état d'une amélioration de la qualité de leur alimentation (ODD 2.2)	Indicateurs de base (SYGRI)	Nouvel indicateur. La valeur de référence sera établie en 2020.	À produire en 2020	s.o.
2.3.11	Nombre de groupes recevant un appui pour la gestion durable des ressources naturelles et des risques d'origine climatique (ODD 13.1)	Indicateurs de base (SYGRI)	Nouvel indicateur. La valeur de référence sera établie en 2020.	À produire en 2020	s.o.
2.3.12	Nombre de personnes ayant accès à des technologies contribuant à la fixation du carbone ou à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (ODD 13.2)	Indicateurs de base (SYGRI)	Nouvel indicateur. La valeur de référence sera établie en 2020.	À produire en 2020	s.o.
2.3.13	Nombre de personnes/ménages faisant état de l'adoption de technologies et de pratiques écologiquement viables et résilientes face aux aléas climatiques	Indicateurs de base – Effets directs (SYGRI)	Nouvel indicateur. La valeur de référence sera établie en 2020.	À produire en 2020	s.o.
2.3.14	Nombre d'hectares exploités de manière à renforcer la résilience face aux aléas climatiques (ODD 13.1)	Indicateurs de base (SYGRI)	Nouvel indicateur. La valeur de référence sera établie en 2020.	À produire en 2020	s.o.
2.3.15	Nombre de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (CO <sub>2</sub> ) évitées ou de carbone fixé	Indicateurs de base – Effets directs (SYGRI)	Nouvel indicateur. La valeur de référence sera établie en 2020.	À produire en 2020	s.o.
2.3.16	Nombre de personnes dont les droits de propriété ou d'utilisation des ressources naturelles ont été enregistrés dans des cadastres nationaux et/ou des systèmes de gestion de l'information géographique (ODD 1.4)	Indicateurs de base (SYGRI)	Nouvel indicateur La valeur de référence sera établie en 2020.	À produire en 2020	s.o.

### Niveau III – performance opérationnelle et organisationnelle

3.3	Performance des programmes de pays		2016	Objectif pour FIDA11 (fin 2021)	Objectif pour FIDA10
3.3.1	Pertinence des stratégies de pays du FIDA (notes 4 et plus) (en pourcentage)	Enquêtes auprès des clients et examens à l'achèvement des programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP)	s.o.	À déterminer	s.o.
3.3.3	Efficacité des stratégies de pays du FIDA (notes 4 et plus) (en pourcentage)	Enquêtes auprès des clients et examens à l'achèvement des COSOP	s.o.	À déterminer	s.o.
3.3.4	Renforcement des partenariats (notes 4 et plus) (en pourcentage)	Enquêtes auprès des clients et examens à l'achèvement des COSOP	100	À déterminer	90
3.3.5	Contribution à l'élaboration des politiques au niveau national (notes 4 et plus) (en pourcentage)	Enquêtes auprès des clients et examens à l'achèvement des COSOP	100	À déterminer	85
3.3.6	Gestion des savoirs (notes 4 et plus) (en pourcentage)	Enquêtes auprès des clients et examens à l'achèvement des COSOP	s.o.	À déterminer	s.o.